

## LA VARIATION SUFFIXALE ENTRE NORME ET ADHÉSION ACOUSTIQUE

**Christiane Félicité EWANE ESSOH**

Professeur des Universités

Département de Français

Université de Yaoundé 1 - Cameroun

cfeewa@yahoo.fr

### Résumé

*La variation suffixale fait partie des faits grammaticaux insuffisamment explorés. Tout en reconnaissant la productivité des autres procédés de création lexicale, la présente étude privilégie à dessein la dérivation, plus précisément, la dérivation suffixale.*

*A cet effet, j'ai choisi d'observer le tableau des suffixes nominaux produit par Arrivé & Alii (1986 : 649-651)<sup>1</sup>, et qui a l'avantage de mettre en évidence les signifiés suffixiels très nombreux et leurs formes correspondantes. L'attitude commune aux linguistiques, c'est de considérer les dérivés comme des formes construites selon les seuls principes normatifs.*

*Le principe de normativité se traduit ici par l'organisation des suffixes de la langue française en système intégrant : l'action ou le résultat de l'action ; la qualité, la propriété ou la fonction, l'opinion ou l'article ; le partisan d'une opinion ou l'attitude ; l'agent d'une action ; l'instrument, la machine ou l'objet fonctionnel ; l'arbre ou végétal producteur ; le lieu de fabrication d'exercice de vente ; l'état ; les collectifs ; le contenu et la mesure ; les péjoratifs ; les diminutifs ; les habitants d'une région ou d'une ville ; l'âge ou l'anniversaire.*

*On tire par exemple de cette typologie que de façon générale, les suffixes nominaux sont applicables aux noms, aux verbes, aux adjectifs qualificatifs, aux propositions, aux noms propres, mais aussi aux numéraux.*

*Et puisque, je m'intéresse exclusivement aux suffixes nominaux, le problème central que pose la présente étude, c'est celui du caractère arbitraire des formes suffixielles.*

*Comment expliquer l'application des suffixes identiques aux signifiés différents (cas du suffixe *ée*, signifiant l'action, le résultat de l'action, ou exprimant le contenu ou la mesure comme dans « assiettée » et « matinée ») ? Quelle explication donner à la « modification étymologisante du radical », notamment dans le passage de « généreux » à « générosité » et non « généreusité », ou de « sourd » à « surdité » et non « sourdité » ? Faut-il se contenter de parler de dérivation régressive ou inverse, ou encore de dérivation à suffixe zéro face aux exemples tels que : « galop », « oubli » ou « vol » ? Que dire de « départ », qui en plus de se conformer à la dérivation régressive, adjoint un élément préfixal ?*

*La multiplicité des formes suffixielles est-elle justifiable par le seul argument de la distribution complémentaire évoquée par Arrivé & Alii et qui la motivent par les phénomènes de doublets ?*

*En effet, l'opération de dérivation, établie sur les lois de corrélation entre les signifiés des suffixes et leurs bases est floue dans son application. Au sujet de cet atout normatif, il convient de dire qu'il réside, en termes de potentiel dans le plan de la langue, à titre d'un savoir garanti par la mémoire. Là est l'intérêt de la psychomécanique du langage, qui observe et rend compte de l'ensemble du processus.*

---

<sup>1</sup> Arrivé, M & Alii, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986

*L'objectif de mon analyse sera de montrer que la norme gagne à être mise en relation avec les composantes mémorielle et perceptive, telles qu'elles sont conçues dans Ewané.<sup>2</sup>*

*Mon hypothèse est justement que l'accession des mots bases à l'état des substantifs dérivés, passe par trois exigences complémentaires, qui structurent cette communication :*

- 1. l'exigence mémorielle, activité biologique et psychique qui permet d'emmagasiner et de restituer, en l'occurrence les composantes structurales ;*
- 2. l'exigence normative, dénoncée sous les schèmes basiques : base + suffixe, préfixe + base ou préfixe + base + suffixe ;*
- 3. l'exigence perceptive, parce que les exceptions, chaque fois opposées aux lois grammaticales, supposent la détermination par l'adhésion acoustique.*

*En définitive, la norme sans s'affaiblir, est plutôt rendue cohérente, le réglage morphologique se voulant dépendant du système perceptif, sur le fond subjectif de la sensibilité auditive.*

**Mots clés :** *dérivés, dérivation, suffixes, arbitraire, variation suffixale, adhésion acoustique, sensibilité auditive.*

## **Introduction**

La présente communication consacrée à la norme dérivationnelle, dont le principe se traduit par l'organisation des suffixes de la langue française en système, voudrait souligner la complexité du traitement morphologique qui fixe la virtualité des substantifs, notamment les substantifs dérivés et ce, d'un double point de vue : d'une part, comme images des mots au plan mémoriel, d'autre part, comme formes lexicales ou plutôt, comme dérivés dans les usuels.

Pour qui observe le tableau des suffixes nominaux de la langue française, élaboré par Arrivé & alii 1986 ; 645-651, les formes des seuls signifiés « action » et « résultat de l'action » se montrent particulièrement variées. Il est certain, en d'autres termes, que l'application des lois dérivationnelles est éminemment variable.

Il convient de rappeler que la norme ne peut effectivement être appliquée, sans qu'il y ait au moins une certaine liberté du sujet parlant. Dans le tableau de référence, le principe dérivationnel, réduit à la corrélation entre les formes suffixielles, le genre et la classe d'origine de l'élément suffixe semble superficiel, sans qu'il soit pour autant aisé de justifier les exceptions qui soulèvent le problème plus général en français de l'arbitraire du signe. L'état de structure des dérivés appelle de ce point de vue à une justification qui est de l'ordre de leur psychomécanisme constructeur.

Selon une telle approche, l'hypothèse de la détermination par le système perceptif, (système visuel et système auditif), permet justement de poser les substantifs dérivés comme doublement déterminés et par la norme et par l'adhésion acoustique.

Loin de la conception normativiste, qui tend à isoler la dimension subjective de la créativité lexicale, la position du problème (1) a l'avantage de révéler la complexe diversité des dérivés et de consolider nos hypothèses : d'abord, l'hypothèse du réglage morphologique par la sensibilité perceptive(2), qui légitimera à son tour l'hypothèse de la morphogénèse pré-discursive (3), avant de présenter le psychomécanisme générateur de substantifs dérivés(4), comme un exemple de parcours soumis à une triple nécessité.

- l'exigence mémorielle (4.1) ;
- l'exigence normative (4.2);
- l'exigence perceptive (4.3)

---

<sup>2</sup> Ewané, C. F., *Genèse et quantification des substantifs du français, enjeux d'une approche guillaumienne*, Paris, l' Harmattan, 2016.

## 1. POSITION DU PROBLÈME

Il est devenu banal de constater la diversité des suffixes de la langue française. La typologie, de Arrivé & alii (1986 :649-651) a l'avantage de mettre en évidence une pluralité de signifiés et leurs formes correspondantes.

Aussi, la différence est-elle établie entre :

- l'action ou le résultat de l'action ;
- la qualité, la propriété ou la fonction ;
- l'opinion ou l'attitude ;
- le partisan d'une opinion ou d'une attitude ;
- l'agent d'une action ;
- l'instrument, la machine ou l'objet fonctionnel ;
- l'arbre (ou végétal) producteur ;
- le lieu de fabrication d'exercice de vente ;
- l'état ;
- les collectifs ;
- le contenu et la mesure ;
- les péjoratifs ;
- les diminutifs ;
- les habitants d'une région ou d'une ville ;
- l'âge ou l'anniversaire.

Pour ne prendre qu'un exemple, l'action et le résultat de l'action sont rendus sémiologiquement par 17 formes suffixielles. Afin de mieux situer la problématique générale que pose la variation suffixale, observons le tableau des suffixes nominaux du français:

TABLEAU DES SUFFIXES NOMINAUX DU FRANÇAIS

SIGNIFIE DU SUFFIXE	FORME	GENRE	CLASSE D'ORIGINE DE L'ELEMENT SUFFIXE	EXEMPLES	
Action, résultat de l'action	ade age aille(s)	f m f	Verbe Verbe, nom Verbe	embrassade, assemblage, codage trouvaille épousailles	
	aison ison oison	f	Verbe, nom	pendaison, siglaison garnison, pâmoison	
	ation ition (s)sion	f	Verbe, nom, adj	indexation finition récession	
	xion isation			connexion arabisation	
	(e)ement	m	Verbe	conditionnement, aménagement,	
	erie	f	Verbe	chamaillerie	
	ure ture ature	f	Verbe, nom	gelure, moulure armature, ossature	
	is	m	Verbe	abattis, mouchetis	
Qualité, propriété, fonction	ance ense escence	f	Adj. Verbal	voyance, latence, coalescence	
	at	m	Nom	assistanat, médicat	
	ité, été, té	f	Adj.	musicalité, bonté	
	(er)ie	f	Adj.	ladrerie, courtoisie	
	esse	F	Adj.	bassesse, hardiesse	
	ise		f	adj	débrouillardise
	eur		f	adj	hauteur
	isme		m	verbe, nom, adj	dirigisme, vandalisme, je m'enfoutisme
Opinion, attitude	isme	m	nom, proposition, adj	christianisme,co mmunisme,j'm'e nfoutisme	
Partisan d'une opinion ou d'une attitude	iste	m, f	M, f	fasciste, trotskiste, socialiste	

On tire de cette présentation que de façon générale, les suffixes nominaux sont applicables aux noms, aux verbes, aux adjectifs qualificatifs.

Et même si l'on peut regretter l'absence de certaines formes suffixielles (cas de *ée*, résultat de l'action qui génère *avancée, arrivée ou montée*, et même *ance*, dont le signifié identifique contribue à la création de *délivrance*, il reste que Arrivé & alii font un ensemble d'observations qui interpellent.

Comment expliquer l'application des suffixes identiques aux signifiés différents (cas de *ée* signifiant l'action ou le résultat de l'action et celle exprimant le contenu ou la mesure comme *assietté* et *matinée*) ?

Quelle explication donner à la "modification étymologisante du radical" ?

Soulignons que les auteurs font observer le passage de "*généreux*" à "*générosité*" et non *généreusité*, ou de *sourd* à *surdité* et non *sourdité*.

Faut-il se contenter de parler de dérivation régressive ou inverse, ou encore de dérivation à suffixe *Zéro*, face aux exemples tels que *galop*, *oubli* ou *vol* ?

Que dire de *départ*, qui en plus de se conformer à la dérivation régressive, adjoint un élément préfixal dans sa zone gauche ?

Il semble utile de rappeler que le système des dérivés est organisé autour du regard non discuté du sujet parlant. En d'autres termes, sont évoquées les conditions mécaniques de pensée, attachées à la représentation des formes dérivées.

Il devient clair que les états de structures des dérivés appellent à une justification qui est de l'ordre de l'esthétique perceptive et qui elle-même relève du psychomécanisme.

Sur la base de ces observations, il devient possible d'envisager tour à tour **l'hypothèse du réglage morphologique par la sensibilité perceptive et l'hypothèse de la morphogenèse pré-discursive**.

## 2. L'HYPOTHÈSE DU REGLAGE MORPHOLOGIQUE PAR LA SENSIBILITE PERCEPTIVE

C'est en effet avec Husserl qu'on verra les prémisses de la conception du signifiant envisagé comme représentation, c'est-à-dire comme une forme infiltrée de la sensibilité perceptive.

Précisons tout de suite, pour justifier notre option terminologique, que l'intérêt théorique de la notion de signifiant, par rapport à celle de signe linguistique avancée par Saussure relativement à la forme, c'est de rendre compte de ce que le sujet parlant nourrit une connaissance intime des expériences, qu'il peut alors se représenter ; le signe adossé à une idée devenant alors le signifiant.

Distinguer l'infinitude des objets du monde, de l'objet reconnu, identifié et désigné paraît indispensable à toute compréhension du processus d'encodage.

*(...) l'arrière-plan d'objets d'où se détache un objet perçu sur le mode du cogito actuel, par le fait qu'il bénéficie de cette conversion par laquelle le moi le distingue, est véritablement, du point de vue du vécu un arrière - plan d'objets. Autrement dit, tandis que nous sommes maintenant tournés vers l'objet pur sous le mode du « cogito », toutes sortes d'objets « apparaissent néanmoins, accèdent à une conscience intuitive, vont se fondre dans l'unité intuitive d'un champ d'objets de conscience ». C'est un champ de perceptions potentielles.<sup>3</sup>*

En faisant de la conscience l'élément de conversion des objets en formes, Husserl consolide l'idée d'un *cogito pré-réflexif*. En d'autres termes, *Toute conscience est conscience de quelque chose... La conscience est conscience positionnelle du monde.*<sup>4</sup>

On retrouve dans ce qui précède l'allusion au doute méthodique, ne pas assimiler la conscience à la connaissance. La conscience impose en un mot d'observer ce qui deviendrait un objet du monde, à côté d'un autre. L'intérêt d'une telle mise au point est précisément de pouvoir en tirer les conséquences :

*(...) Husserl analyse avec le plus grand détail la structuration intrinsèque inhérente au monde phénoménal. Or cette structuration ne peut pas être réduite à sa composante physique*

<sup>3</sup> Husserl E., *idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique* p, Paris, Gallimard, Trad. P. Ricoeur. pp. 283-284

<sup>4</sup> Sartre J. P., *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, 1946, pp. 17-18

*(matérielle) bien que celle - ci en soit partie prenante, mais elle ne peut non plus être vue comme s'effectuant uniquement du côté du sujet ou de la conscience subjective. Car c'est précisément cette structuration du monde phénoménal qui constitue le milieu à partir duquel se forment les structures signifiantes et les prégnances psychiques.*<sup>5</sup>

Les développements qui précèdent ne laissent aucun doute sur cet apport du *système perceptif*. La mise d'une composante du *monde phénoménal* sous le regard du sujet énonciateur, connaît en réalité sa transformation en représenté. C'est donc en définitive une double relation qui mérite d'être élucidée : celle du *monde phénoménal* avec la conscience d'une part, celle de ce même monde avec les *champs perceptifs*, d'autre part.

Il est clair que les usuels définissent globalement les états abstraits des notions, soit dans leur généralité. La complexité de l'élaboration morphologique est mise, le plus nettement en lumière, si l'on s'en réfère au commentaire de Lowe ; Le *lieu mémoriel* est présenté comme faisant voisiner plusieurs composantes :

*Les impressions qui forment le contenu d'une visée de discours peuvent provenir de diverses sources. Elles peuvent être notamment le résultat de nos diverses facultés de perception, de notre faculté de remémoration, de notre faculté d'imagination et de notre faculté d'intellection. La visée de discours et son contenu sont des réalités mentales.*<sup>6</sup>

Lowe contredit l'idée sous-tendant le postulat que le langage émane de la seule *faculté d'intellection*, plusieurs opérations mentales entrant en jeu, dont la *mémoire et la sensibilité perceptive*. Le concept de *sensibilité perceptive* induit d'un certain point de vue, l'appréciation de la dimension auditive du son. A vrai dire, on ne peut parler de *réglage auditif*, sans faire allusion à la psychoacoustique « psychologie auditive », en d'autres termes, science ayant pour vocation de mettre en relation l'acoustique, l'anatomie humaine et la conscience auditive.

Nous la convoquons ici, non pour nous attarder comme le fait Tomatis, sur la dimension fonctionnelle de l'appareil auditif, mais pour tirer le juste bénéfice de la *composante acoustique*, telle qu'elle organise, de notre point de vue, l'élaboration morphologique.

Il s'agit de commencer par poser les sons réalisés vocalement, comme des sons destinés à être entendus : *chaque son parlé est un son entendu*.

A la suite de Tomatis, on peut poser que tout son produit, suppose une reconnaissance par la *mémoire auditive*, qui permet de stocker des informations de nature auditive, c'est-à-dire des sons.

Dans le cadre de la présente étude, il est important de montrer comment la *mémoire auditive*, accoutumée au *phonétisme* du français, peut être un régulateur morphologique.

L'oreille interne dont il vient d'être parlé serait donc l'instance qui co-définit les formes, sur le fond subjectif de la *sensibilité auditive*. On dira en d'autres termes, que les options morphologiques sont redevables de leur singularité ou de leurs nuances, au réglage par l'oreille interne. Sur la base des observations qui précèdent, il devient possible d'envisager l'hypothèse de la *morphogenèse pré-discursive*.

### **3. L'HYPOTHÈSE DE LA MORPHOGENESE PRE-DISCURSIVE**

Par de nombreuses mises au point, Guillaume a éclairé les opérations corrélatives que sont *l'idéogenèse* et la *morphogenèse*. A sa suite et en rappel, on peut relever des commentaires convergents comme celui-ci :

---

<sup>5</sup> Luciano B. & Lorraine V., *Dynamiques spatiales*, Visio, Québec, CELAT, 1997, p. 16.

<sup>6</sup> Lowé R., Introduction à la psychomécanique du langage I. Psychosystématique du nom, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2007. p. 15.

*A partir de l'observation selon laquelle les mots lexicaux présentent un radical ( une « matière », « un contenu notionnel », qui a reçu un « traitement grammatical »), visible morphologiquement dans nombre de cas représentatifs : courir, course, courant (e), couramment, l'idée est émise que la genèse du mot en pensée, la lexigenèse, se fait selon un double mouvement : 1 mouvement de particularisation des notions que présente l'expérience de l'univers : genèse de matière [...]; 2 mouvement de généralisation : genèse de forme.<sup>7</sup>*

En théorie généralisée, deux mouvements définissent le mot dans ses dimensions sémantique et formelle. De cette nécessité pour le mot, mieux encore pour le *signifiant* d'être doublement déterminé, il découle ce qu'a su voir Guillaume, des opérations distinctes, bien que se pliant aux mêmes exigences, qui participent non de *l'instance momentanée du discours* qu'est l'énonciation, mais de la construction scientifique de la langue. Nous voyons là précisément, la régulation morphologique par les instituts ou académies, qu'il s'agisse des règles d'accord, de celles définissant la conjugaison, ou dans le cas d'espèce, de l'évolution phonétique et de la dérivation suffixale.

Nous voulons dire que le postulat d'une *morphogenèse pré-discursive* est consolidé par l'existence d'une instance de grammaticalisation des formes, qui se laisse guider, par des critères qui varient selon leurs inscriptions directes, c'est-à-dire à l'état d'étymons ou par *redressement phonétique*.

Nous annonçons d'ailleurs que le jeu de l'incidence (relation de l'apport: caractérisant, au support: caractérisé), se manifeste de notre point de vue à plusieurs niveaux ou degrés :

- au niveau de la syllabe, par la mise en rapport des phénomènes qui aident à la construire ;
- au niveau du mot (forme signifiante), par l'association des syllabes se constituant horizontalement en *supports/apports* ;
- au niveau du syntagme et même de la phrase, selon le principe de l'association dialectique, affichant progressivement les éléments différents, mais solidaires. C'est ce *jeu dialectique* qui, à nos yeux, permet aux mots de se catégoriser, en espèces grammaticales.
- Au niveau des mots dérivés, les substantifs notamment, les bases et suffixes seraient en relation des supports/apports.

Quatre réalités se dégagent en définitive des développements qui précèdent :

- les mots ou substantifs, vérifient par leur double entité le postulat de la structuration intrinsèque du monde phénoménal ;
- Cette vue prolonge le rattachement nécessaire du signifié à un signifiant, nous portant à poser l'incidence comme une prévision ;
- le réglage morphologique se veut dépendant *du* système perceptif, lui dont la flexibilité ne peut mieux se justifier que par l'instance acoustique ;
- l'argument d'une morphogenèse antérieure devient inévitable, car l'énonciation est consolidée par la validation en amont des formes devant être mises en discours.

Après cette mise au point et à ce niveau de l'étude, il devient possible de présenter le psychomécanisme proprement dit<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Vassant A., « Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un », Langue française 147, Paris, Larousse/Armand Colin, 2005, pp. 40-67.

<sup>8</sup> **Note d'Alvaro Rocchetti, responsable de la publication du présent article dans le cadre des Actes du colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage (Paris, 11-13 juillet 2018)** : pour des raisons de place et de conditions de publication, nous devons renvoyer la suite de cet article, c'est-à-dire la quatrième partie – partie que l'auteur a intitulée : "**4. Le psychomécanisme générateur de substantifs dérivés : un exemple de parcours soumis à une triple nécessité**" – ainsi que la conclusion et la bibliographie, au prochain numéro de la revue *Studii de Știință și Cultură* (n°2 de juin 2019). Nous convions donc le lecteur qui souhaite poursuivre sa lecture, à s'y reporter. Nous nous devons, néanmoins, de présenter nos excuses tant à l'auteur qu'aux lecteurs et, en particulier, au Responsable de la revue *Studii de Știință și Cultură* pour cette procédure inhabituelle dans les traditions bien établies et régulièrement respectées dans sa revue depuis sa fondation, il y a bientôt 15 ans.

